

RENCONTRES DÉPARTEMENTALES

# CONSEILS CITOYENS DU GARD



Mardi 19 octobre 2021, Saint-Gilles



## QUOI?

#### De quoi a-t-on débattu?

Après 5 années d'existence, et à un an de la fin du contrat de ville 2015/2022, Qu'en est-il des conseils citoyens? Quel bilan dresser de la coopération habitants/pouvoirs publics, attendue à travers la loi Lamy?



#### Qui a participé aux échanges ?

Des membres de conseil citoyens

- des chef-fes de projet politique de la ville
- Des agents de l'Etat (DDETS du Gard)
- Des agents du Département (CD30)
- Des animatrices, médiatrices, correspondantes de quartier

## POURQUOI?

#### Quels étaient les objectifs ?

Les objectifs étaient pluriels

- pour les conseils citoyens, il était important de faire entendre leur parole et leur vécu de la participation
- améliorer les pratiques et la coopération d'ici à 2022
- Imaginer la participation citoyenne de demain dans le cadre de la politique de la ville.



## RÉCITS DE VIE DES CONSEILS CITOYENS NOS ATTENTES ET MOTIVATIONS

Ma motivation des débuts était de faire vivre une démocratie plus directe

Pourquoi sommes-nous rentré-es dans le conseil citoyen ? Qu'en attendions-nous ? Qu'est-ce qui nous a motivé-es ?

- Nous étions curieux de découvrir comment les habitant-es pouvaient coopérer avec les pouvoirs publics.
- Nous attendions d'être convié-es et de participer aux différents projets concernant notre quartier et notre ville.
- Nous attendions d'être conviés à la construction des politiques publiques.
- Nous étions motivé-es à être des forces vives et à devenir de vrais partenaires.
- Nous étions motivé-es par les rencontres, les réunions, la création de liens, le dynamisme des forces vives, l'échange d'expériences.
- Nous étions décidés à porter la parole des habitant-es et à défendre leurs intérêts.

#### Qu'attendons-nous encore aujourd'hui de notre implication dans le conseil citoyen?

- Nous attendons toujours d'être convié-es et impliqué-es dans les projets qui concernent les habitant-es.
- Nous espérons toujours que les pouvoirs publics nous accordent la légitimité que la loi Lamy nous a conféré en 2014.
- Nous attendons encore qu'on nous accorde les moyens de notre participations (moyens logistiques et une vraie place dans la concertation).



## RÉCITS DE VIE DES CONSEILS CITOYENS NOTRE ACTION

Nous avons repéré les invisibles et communiqué sur le rôle du conseil citoyen

#### Qu'avons-nous accompli?

- Nous avons élaboré une charte de fonctionnement pour assurer un sens communément partagé à notre action.
- Nous avons été à la rencontre des habitant-es pour nous faire connaître mais aussi pour recueillir leurs besoins / paroles.
- Nous avons repéré les "invisibles".
- Nous avons rencontré des experts et techniciens pour évoquer des problématiques du quartier.
- Nous avons interpelé les pouvoirs publics.
- Nous avons mené des actions qui participent à renforcer le lien social et la vie du quartier.
- Nous avons revalorisé notre quartier.

#### Qu'est-ce qui a été limitant dans nos actions et notre implication ?

- Ne pas être reconnus dans notre action et notre utilité.
- Ne pas être suffisamment identifiés par les habitant-es.
- Que les pouvoirs publics n'adaptent pas davantage leur langage et leurs horaires aux membres du conseil citoyen.
- D'avoir trop souvent été consultés sur un projet lorsqu'il était déjà bien avancé voire bouclé.
- De manquer de moyen de fonctionnement.



## RÉCITS DE VIE DES CONSEILS CITOYENS NOTRE UTILITÉ, NOS BESOINS

- 66

Partageons une ambition commune, construisons un réel partenariat, élaborons un dialogue constructif



#### Quel bilan tirons-nous de notre implication, de notre vie de membres des conseils citoyens ?

- Ce qui a été le plus gratifiant est de réunir les habitants de différents quartiers autour d'un moment de convivialité.
- Nous nous sommes sommes sentis utiles quand nous avons pu traduire les attentes et besoins des habitant-es.
- Nous nous sommes sentis utiles à chaque fois qu'on nous a laissé être forces de proposition.
- nous nous sommes sentis utiles pour animer le FPH.

#### Quels sont aujourd'hui nos besoins pour (mieux) fonctionner?

- Etre systématiquement informés et associés aux projets qui concernent les quartiers.
- Avoir un interlocuteur direct et unique pour dialoguer, poser nos questions, faire remonter nos besoins.
- Etre mieux considérés par les autres partenaires du contrat de ville.
- Etre davantage formés à la politique de la ville et aux modes de communication.
- Bénéficier de moyens renforcés de fonctionnement (notamment un soutien logistique / animateur).



## PARTICIPATION CITOYENNE DE DEMAIN : QUELLE VISION PARTAGÉE ?

Un temps d'échanges collectifs entre l'ensemble des acteurs concernés : conseils citoyens, agents des collectivités locales et territoriales, agents de l'Etat, délégué-es de préfet.

Ce temps d'échange a permis de questionner la participation citoyenne telle qu'elle a été imaginée et instituée par la loi Lamy en 2014.

Au regard du bilan tiré au terme de ces quelques années d'existence des conseils citoyens, quels sont les critères de définition, quelles sont les conditions d'une participation citoyenne satisfaisante pour toutes les familles d'acteurs de la politique de la ville ?

Pour faciliter le débat nous avons structuré la réflexion autour des questions suivantes :

- Quel sens conférer à la participation citoyenne ? Pourquoi ? Pour quoi ?
- Qui mobiliser?
- Comment mobiliser et désigner ?
- Où, quand et comment déployer la participation ?
- A quelle échelle de projets doit-on mobiliser les habitant-es ?
- Quel(s) degré(s) de participation privilégier?
- Quel(s) mode(s) de coopération pouvoirs publics / habitant-es ?





#### QUEL SENS?

#### Pourquoi ? Pour quoi ?

- Pour partager les problématiques du quartier.
- Pour offrir à tou-tes une respiration démocratique.
- Partager avec les élu-es le sens à donner à la participation citoyenne.
- Le dialogue est nécessaire sur la complémentarité à trouver entre les différentes instances participatives existantes sur un même quartier.



#### Qui faut-il mobiliser?

- Les habitant-tes.
- Les acteurs qui participent à la vie sociale locale (commerces, écoles).
- Les associations tout en questionnant les conditions de leur neutralité dans le sens où elle peut être questionnée pour celles qui sollicitent des financements dans le cadre du contrat ville.

## QÙET QUAND?

#### Où et quand déployer la participation ?

- Aux prémices des projets de manière à les co-construire.
- Pas nécessairement et uniquement dans les espaces institutionnels. La participation citoyenne peut aussi se dérouler dans les espaces informels ou dans les lieux de la vie quotidienne des habitant-es.
- Elle doit être engagée à la demande des élus mais aussi des habitant-es.





### QUELS PROJETS?

#### A quelle échelle de projets mobiliser les habitant-es?

- Une mobilisation systématique quand les projets concernent le quartier (mais pas que...).
- Ne mobiliser les citoyens qu'à l'échelle de leur quartier c'est les y réduire.
- Même s'ils doivent l'être plus largement, il est important que les habitant-es soient conviés aux instances formelles de pilotage des politiques publiques.

### QUELS LIENS?

## Quel mode de coopération habitant-es / pouvoirs publics ?

- Il y a déjà une articulation à trouver avec les conseils de quartiers.
- Les pouvoirs publics doivent informer bien en amont les habitants de l'objet des rencontres, de groupes de travail, des instances de gouvernance.
- Clarifier dans les textes ce que doit recouvrir précisément la participation citoyenne entre chaque échéance électorale.
- Il existe un besoin réciproque de formation à la participation.
- L'Etat doit faciliter la visibilité des conseils citoyens aux yeux des partenaires du contrat de ville.
- Les habitant-es ont besoin d'un soutien logistique pour s'impliquer efficacement.

### QUEL DEGRÉ?

#### Quel degré de participation privilégier ?

- Une implication dès l'origine des projets serait souhaitable même s'il ne s'agit que d'une participation consultative.
- Toute interpellation des habitant-es devrait donner lieu à une réponse formelle quel qu'en soit le contenu.



## POUR ALLER PLUS LOIN

#### **DERNIÈRES PARUTIONS**

Les conseils citoyens. Un levier au service de la participation des habitants. Guide pratique ANCT, octobre 2021 <u>Lire le guide</u>

Des conseils citoyens, pour quoi faire ? Contribution du réseau national des centres de ressources en politique de la ville, septembre 2021

Lire la publication

#### NOS AUTRES RESSOURCES

Participation et citoyenneté, rubrique dédiée à la participation des habitant-es sur notre nouveau site internet.

<u>Accéder à la rubrique dédiée</u>

Y aller par 4 chemins, site du réseau national des centres de ressources dédié à la participation citoyenne Accéder au site





#### **VILLES ET TERRITOIRES OCCITANIE**

contact@villes-et-territoires.fr 06.29.42.28.56

www.villes-et-terrritoires.fr